

INSECTICIDES

Pour les associations de substances actives, seules les spécialités commerciales citées ci-dessous sont utilisables

Substances actives	Famille	Spécialités commerciales <i>liste non exhaustive</i>	Conditions d'emploi
Acétate de E7 dodécadiényle	Phéromone	Rak 2	
Acétate de Z9 dodécényle		Rak 1	
Acétate de E7 dodécadiényle + Acétate de Z9 dodécényle		Rak 1+2	
Bacillus thuringiensis		Biobit 2X, Batik, Insectobiol 2X, Insectobiol L, Bacivers, Delfin, Dipel 2X, Dipel DF, Xentari	
Spinosad	Spinosoïde	Success 4	2 traitements maximum/an
Fenoxycarbe	Carbamate	Inségar, Précision	3 traitements maximum/an avec de 2 applications maximum de la même substance active
Lufénuron + Fénoxycarbe	Association	Lufox	
Lufénuron	Benzoyl-urée	Fuoro	
Tébufénozide	Benzhydrazide	Confirm	
Flufenoxuron	Acylurée	Cascade, Pacord	
Indoxacarbe	Oxadiazine	Steward, Explicit	2 traitements maximum/an
Chlorpyrifos éthyl	Organophosphoré	Pyrinex ME	Zone d'arrêté préfectoral sur la flavescence dorée : 2 traitements maximum/an. Zone n'ayant pas d'arrêté préfectoral sur la flavescence dorée : 1 traitement maximum/an.
Chlorpyrifos méthyl		Dursban 2, Dursbel, Nelpon D	
Acrinathrine	Pyréthriinoïde de synthèse	Orytis	Zone d'arrêté préfectoral sur la flavescence dorée : 2 traitements maximum/an de ces spécialités contenant ces substances actives Zone n'ayant pas d'arrêté préfectoral sur la flavescence dorée : 1 traitement maximum/an de ces spécialités contenant ces
Alphaméthrine		Fastac, Magéos MD, Clameur, Astor, Vorax	
Béta cyfluthrine		Ducat, Cajun	
Bifenthrine		Talstar Flo, Brigade, Bistar	
Cyfluthrine		Baythroid, Blocus, Zapa	
Cyperméthrine		Aphicar, Cyperfor, Sherpa 10, Supersect,	
Deltaméthrine		Pearl Protech, Décis Protech, Split Protech	
Esfenvalérate		Sumi-alpha	
Lambda cyhalothrine		Karaté Zéon, Karaté Xpress, Pool	
Tau fluvainate		Klartan	
Betacyfluthrine + Fenitrothion	Association	Pilier	Respecter les conditions d'emploi liées aux substances actives. Attention : Chaque application de ce type de spécialités commerciales revient à utiliser 1 organophosphoré plus 1 pyréthriinoïde de synthèse à comptabiliser dans le quota des 1 à 2 organophosphorés et pyréthriinoïdes de synthèse utilisables
Deltaméthrine + Chlorpyrifos méthyl	Attention : Seules les spécialités commerciales citées ci-contre sont utilisables	Crésus	

ACARICIDES

Une classe de résistance est utilisée une seule fois par an

Substances actives	Classe de résistance	Spécialités commerciales <i>liste non exhaustive</i>	Conditions d'emploi
Clofentézine	2	Appolo 50 SC	
Cyhexatin	1	Pennstyl 25 WP, Pennstyl 600 Flow, Techn'acid PM	
Dicofol	3	Carbax 360, Kelthane MF	
Etoxazole	10	Bornéo	
Fenazaquin	8	Turkoise	
Hexythiazox	2	Nissorun	
Propargite	6	Omite 57 New, Omite 30 WP	
Pyridabène	8	Poséidon	
Tebufenpyrad	8	Masci	
Bifenthrine + Tebufenpyrad	4+8	Acarifas	
Clofentézine + Bifenthrine	2+4	Torant CL	
Hexythiazox + Propargite	2+6	Topvigne	

HERBICIDES

Toutes les spécialités commerciales homologuées contenant plusieurs substances actives doivent se soumettre aux conditions d'utilisation de chaque substance active.
Le désherbage total avec des herbicides de pré-levée est interdit sauf pour les parcelles ayant une dérogation.

Substances actives	Famille	Spécialités commerciales <i>liste non exhaustive</i>	Conditions d'emploi
Herbicides de pré-levée (aucune utilisation de pré-levée du 15 juillet au 31 janvier)			
Flazasulfuron	Sulfonyluré	Katana	Le désherbage total avec des herbicides de pré-levée est interdit sauf pour les parcelles ayant une dérogation
Oryzalin	Toluidine	Surflan	
Pendiméthaline		Prowl 400, Baroud SC	
Flumioxazine	Phénylimide	Pledge	
Isoxaben	Benzamide	Cent 7	
Propyzamide	Benzamide	Kerb Flo, Rapsol WG	
Oxyfluorène	Diphényl-éthers	Goal 2E	
Propyzamide + Oxyfluorène		Emir	
Herbicides de post-levée (aucune utilisation de post-levée du 1er septembre au 31 janvier)			
Cycloxydime	Cyclohexanone	Stratos Ultra	1 application maximum/an
Fluazifop-p-butyl	Aryloxyphénoxy-propionate	Fusilade Max	
Quizalofop p-éthyl +	Phénoxypropionate	Targa D +, Pilot, Etamine, Léopard 120	(R) Dose maximale de 2200g/ha/an
Glyphosate Acide	Aminophosphonate	Azural AT, Buggy Plus, Buggy concentré, Oxalis, Roundup Flash, Roundup Expert, Roundup energy ou 680, Bypass, Freeland, Touchdown Système 4, Azural Pro, Buggy Prim	
Glufosinate ammonium	Aminophosphonate	Basta F1	1 application maximum/an en plein ou 2 applications sur le rang (épamprage non compris) + 1 application sur taches.
Diquat	Ammoniums quaternaires	Réglone 2	
Amitrole	Triazole	Diazole TL, Weedazol TL	1 application maximum/an en plein (ou 2 applications sur le rang) + 1 application sur taches.
Amitrole + Glyphosate	Association	Azural Duo, K par K, Weemax GT, Weemax Duo	Respecter les conditions d'emploi liées aux substances actives
Amitrole + Aclonifen		Derby	
Association d'herbicides de pré + post-levée (aucune utilisation de pré-levée du 15 juillet au 31 janvier et de post-levée du 1er septembre au 31 janvier)			
Isoxaben + Amitrole		Torch, Nabega	Respecter les conditions d'emploi liées aux substances actives

Dernière campagne d'utilisation pour les spécialités commerciales suivantes :

Propyzamide + Oxyfluorène	Association	Peral Pro	Le désherbage total avec des herbicides de pré-levée est interdit sauf pour des parcelles ayant une dérogation
Haloxyfop R	Aryloxyphénoxy-propionate	Eloge, Nomade	1 application maximum/an

FONGICIDES

Pour l'excoriose, le black-rot et la nécrose bactérienne, se reporter aux produits autorisés déjà cités dans les parties oïdium, mildiou

Substances actives	Famille	Spécialités commerciales <i>liste non exhaustive</i>	Conditions d'emploi
Pourriture grise			
Fenhexamid	Hydroxyanilide	Teldor, Lazulie	
Fluazinam	Phénylpyridylamine	Sekoya	
Fludioxonil	Phénylpyrrole	Geoxe	
Fludioxonil + Cyprodinyl	Phénylpyrrole + Anilino - pyrimidine	Switch	
Mepanipyrim	Anilino - pyrimidine	Cockpit, Japica	
Pyriméthanil		Scala, Toucan	
Boscalid	Carboxamide	Cantus	
Bacillus subtilis		Serenade	
Iprodione	Dicarboximide	Kidan, Rovral PM, Rovral Aquaflow	
Procymidone		Kimono, Sumisclex	
Thiophanate Méthyl	Benzimidazoles	Topsin	
Oïdium			
Krésoxim Méthyl	QoI	Stroby DF	3 traitements maximum/an dont également Azoxystrobine, Famoxadone et Pyraclostrobine ; les traitements associant deux de ces substances actives comptent pour une seule application ; pas plus de 2 traitements consécutifs
Trifloxystrobine		Flint, Consist, Natchez	
Quinoxyfen	Phénoxyquinoléine	Legend, Elios	3 traitements maximum/an
Soufre		Actiol, Héliosoufre S, Microthiol SP Dispers, Thiovit jet microbille, Citrothiol DG, Citrothiol liquide, Solfo LI, Fluidosoufre, Coq 95, Ventiflor, Sulfol LS	6 traitements maximum/an
Métrafénone	Benzophénone	Vivando	2 traitements maximum/an
IBS	Triazole ou Pyrimidine	Indar EW, Abilis, Systhane New, Systhane Max, Expatriation 240, Licorne, Score, Rubigan, Olymp 10 EW, Apanage, Irvy, Mycloss Fort, Topaze, Corail, Antene, Greman, Baytan 5 Liquide, Impala, Atomium, Atemi 10, Bogard	3 traitements maximum/an
Dinocap	Dérivé du phénol	Karathane LC	3 traitements maximum/an, y compris en association. Utilisation à la dose pleine uniquement en rattrapage
Spiroxamine	Spirocétalamine	Hoggar, Prosper	3 traitements maximum/an
IBS + Dinocap	Association	Karamat, Neptune, Sabithane, Préface	Respecter les conditions d'emploi de chaque substance active
IBS + Soufre		Mac 2, Mac 2 Dispers	
IBS + Spiroxamine		Milord	
Krésoxim Méthyl + Boscalid		Collis	
Oïdium + Mildiou			
Azoxystrobine + Folpel	Association	Quadris Max, Universalis	3 traitements maximum/an à inclure dans les traitements avec Krésoxim méthyl, Trifloxystrobine, Famoxadone ; les traitements associant deux de ces substances actives comptent pour une seule application ; pas plus de 2 traitements consécutifs
Pyraclostrobine + Folpel		Cabrio Star, Cabrio Ultra	
Pyraclostrobine + Métirame zinc		Cabrio Top	

Substances actives	Famille	Spécialités commerciales <i>liste non exhaustive</i>	Conditions d'emploi
Mildiou			
Iprovalicarb	Amino-acide-amide-carbamate	Substance active toujours en association dans les spécialités commerciales	3 traitements maximum/an contenant l'une ou l'autre de ces substances actives
Diméthomorphe	Dérivé de l'acide cinnamique		
Métirame de Zinc	Dithiocarbamate	Polyram DF	Dose maximale cumulée sur l'année de 5 600 g de substance active/ha/an
Cuivre		Nombreuses spécialités commerciales homologuées	Les apports ne doivent pas dépasser 4 500 g de cuivre métal/ha/an. Possibilité de comptabiliser les doses sur 3 campagnes. Toutes formes de cuivre autorisées. Privilégier les formes apportant le moins de cuivre métal/ha. Une dérogation pourra être délivrée par le Conseil d'Administration si accident climatique.
Cymoxanil	Acétamide	Substance active toujours en association dans les spécialités commerciales	4 traitements maximum/an
Zoxamide	Benzamide	Substance active toujours en association dans les spécialités commerciales	3 traitements maximum/an
Azoxystrobine	QoI	Substances actives toujours en association dans les spécialités commerciales	3 traitements maximum/an à inclure dans les traitements avec Krézoxim méthyl, Trifloxystrobine ; les traitements associant deux de ces substances actives comptent pour une seule application ; pas plus de 2 traitements consécutifs
Famoxadone			
Pyraclostrobin			
Fosétyl-Al	Phosphonate	Substance active toujours en association dans les spécialités commerciales	4 traitements maximum/an ; sur plantier de 1er et 2ème feuille, autorisation de 6 traitements/an
Folpel	Phtalimide	Nombreuses spécialités commerciales homologuées	Arrêt des traitements conseillé au stade 33 (fermeture de la grappe). Application possible au plus tard début véraison.
Bénalaxyl	Anilide	Substances actives toujours en association dans les spécialités commerciales	2 traitements maximum/an Respecter les conditions d'emploi de chaque substance active
Méfénoxam			
Mancozèbe	Dithiocarbamate	Nombreuses spécialités commerciales homologuées	Une de ces substances actives seule : uniquement sur excoïrose. substances actives associées : 2 traitements maximum si pas de traitement excoïrose. 1 traitement maximum, si un traitement excoïrose.
Manèbe			
Cymoxanil + Folpel	Association	Bramane, Sygan S, Sarman F, Amarak F, Enomix F	Respecter les conditions d'emploi liées aux substances actives
Cymoxanil + Folpel + Cuivre		Macc-cyfor	
Cymoxanil + métirame zinc		Aviso DF	
Cymoxanil + métirame zinc + Cuivre		Aviso Cup DF	
Cymoxanil + Mancozèbe		Sarman M, Remiltine S pépîte, Sitolan, Dauphin	
Cymoxanil + Propinèbe		Diametan	
Cymoxanil + Cuivre		Copral, Macc-Cymal, Sarman C2, Selva, Curzate R	
Cymoxanil + Chlorothalonil + Folpel		Vignar 2	
Cymoxanil + Mancozèbe + Cuivre		Sarman MC, Macc-Cymo, Rémittine CS pépîte, Fulvax C+, Cuprofix CM activé dispers, Sulfastop CZ	
Cymoxanil + Mancozèbe + Fosétyl-Al		Almanach Flash	
Cymoxanil + Mancozèbe + Folpel		Novofix FM activé dispers, Sygan LS, Rémittine F Pépîte	
Cymoxanil + Mancozèbe + Folpel + Cuivre		Syphal LS, Cursor GD	

Substances actives	Famille	Spécialités commerciales <i>liste non exhaustive</i>	Conditions d'emploi
Cuivre + Folpel	Association	Cuprofix F Disperss, Cuf 15-30, Phaltocuire BX, Mycotox	Respecter les conditions d'emploi liées aux substances actives
Cuivre + Manèbe		Cuprofix M Disperss, Cupror M	
Cuivre + Mancozèbe		Cuprofix 30 Disperss, UC 70, Fongibleu	
Cuivre + métirame zinc		Kaurifil DF	
Diméthomorphe + Folpel		Panthéos, Fastime	
Diméthomorphe + Mancozèbe		Acrobat M.DG	
Famoxadone + Mancozèbe		Clip	
Famoxadone + Cuivre		Equilibre Disperss	
Famoxadone + Cymoxanil + Cuivre		Solution Disperss	
Famoxadone + Cymoxanil + Folpel		Equation F	
Fosétyl-Al + Folpel		Mikal Flash, Alfigan Flash, Epylog Flash, Option Flash, Kilim Flash	
Fosétyl-Al + Mancozèbe		Rhodax Express, Artimon	
Fosétyl-Al + métirame zinc		Sillage, Slogan	
Fosétyl-Al + Cymoxanil + Folpel		Valiant Flash, Lexic Flash	
Iprovalicarb + Cuivre		Ocarina	
Iprovalicarb + Folpel		Sirbel UD, Odena UD	
Iprovalicarb + Mancozèbe		Yorel, Mandore	
Méfénoxam + Mancozèbe		Eperon pépète	
Méfénoxam + Folpel		Ridgold F	
Bénalaxyl + Folpel		Tairel F liquide, Amalfi	
Bénalaxyl + Mancozèbe	Tairel M, Tairel M SH		
Bénalaxyl + Mancozèbe + Fosétyl-Al	Carlit Express, Clovis		
Zoxamide + mancozèbe	Electis, Roxam Combi		
Excoriose (nombreuses spécialités, voir aussi liste fongicides oïdium, mildiou)			
Tolyfluanide	Sulfamide	Méthyleuparène UD	

Dernière campagne d'utilisation pour les **spécialités commerciales** suivantes :

Mildiou			
Fénamidone + Cuivre		Utilis	Respecter les conditions d'emploi liées aux substances actives
Fénamidone + Folpel		Vivum	

DIVERS

Substances actives	Famille	Spécialités commerciales <i>liste non exhaustive</i>	Conditions d'emploi
Epamprage			
Carfentrazone éthyl	Triazolinone	Spotlight Plus Shark	Ces spécialités commerciales n'ont pas d'homologation herbicide.
Glufosinate ammonium	Aminophosphonate	Basta F1	
Diquat	Ammoniums quaternaires	Réglone 2	
Dévitallisation			
Glyphosate	Aminophosphonate	Roundup, Roundup bioforce, Roundup Flash, Roundup Max, Roundup TDI	(R) Dose maximale 2880g/ha/an, quantité maximale de bouillie à utiliser 200l/ha
Triclopyr	Dérivé de l'acide pyridyloxyacétique	Garlon Inov	
Débroussaillage hors parcelles			
Triclopyr	Dérivé de l'acide pyridyloxyacétique	Garlon Inov	Utilisation uniquement sur taches en dehors des parcelles
Hélicides			
Mercaptodiméthur	Carbamate	Mesuroi Pro	Seules les formulations appâts sont autorisées après accord du technicien
Métaldéhyde		Sluga, Metarex RG, Ontario G, Techn'o Extralugec	
Méthomyl	Carbamate	Métover	
Eclaircisseurs			
L'étéphon est utilisable uniquement en complément éventuel de mesures de réduction de production ou de contrôles de grappillons : Sierra			
Répulsifs			
Seuls les huiles empyreumatiques et le zirame (Aaprotect) sont autorisés			

Désinfection des sols			
En attendant l'évolution de la réglementation en cours, l'application de ces substances actives reste autorisée. Elle reste cependant soumise à un accord technique préalable			
1,3 - Dichloropropène	Dérivé du propène	DD 92, Dorlone 2000, Télone 2000	Utilisation contre le court-noué
Métam-sodium	Dithiocarbamate	Esaco	Utilisation contre les pourridés et les nématodes non enkystés

Dernière campagne d'utilisation pour la substance active suivante :

Hélicides			
Thiodicarbe	Carbamate	Skipper	Seules les formulations appâts sont autorisées après accord du technicien